

Secrétariat général

PAR COURRIEL

Québec, le 12 juillet 2022

[REDACTED]

**OBJET : Réponse – Demande d'accès aux documents
N/Réf. (dossier) : 6410/2022-49**

[REDACTED]

La présente est en réponse à votre demande d'accès aux documents du 7 juillet 2022 relative aux « données statistiques de l'INSPQ concernant le nombre de personnes rétablies en date du 2 décembre 2020, du 11 décembre 2020, du 9 janvier 2021, du 20 janvier 2021 et du 28 février 2021. Si possible, j'aimerais également avoir les données concernant les rétablissements sur toutes les dates, à même titre que nous connaissons les cas confirmés de toutes les dates depuis 2 ans ».

Vous trouverez en pièce jointe un fichier de données des cas rétablis quotidien. À partir de ce fichier, vous pourrez donc obtenir le nombre de cas rétablis pour les dates demandées.

Nous tenons à préciser que nous ne diffusons plus les cas rétablis sur notre site web puisqu'ils sont fortement sous-estimés depuis janvier 2022. Les cas rétablis sont calculés à partir des tests positifs par test TAAN dont l'accès est restreint depuis.

Vous trouverez ci-annexée une note explicative concernant l'exercice du droit de recours en révision devant la Commission d'accès à l'information.

Veuillez agréer, [REDACTED], l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La responsable de l'accès aux documents,

[REDACTED]

Julie Dostaler
Secrétaire générale et
Directrice de la valorisation scientifique et qualité

p. j. - Document
- Avis de recours

N/Réf. (correspondance) : 2022-8478